Occupant une position enviable sur les bords du lac Léman, juste aux portes de la ville de Thonon-les-Bains, le domaine de Ripaille forme un ensemble exceptionnel. Château et chartreuse y apportent la note historique et patrimoniale ; jardins, vignes, parc et lac, la note paysagère ; forêt, arboretum et berges, la note naturelle.

Qu'est-ce qu'un site classé ?

Le Code de l'environnement (article L.341-2) permet de protéger les paysages remarquables, identifiés comme patrimoine national. D'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque, **les sites classés racontent l'histoire des hommes qui ont construit ces paysages au fil du temps**; ils en sont la mémoire.

Les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur aspect ou leur état, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des sites. Outil de protection, le classement est aussi un outil de gestion et de valorisation qualitative du territoire.

Les paysages sont notre bien commun et la préservation du site est l'affaire de tous. En site classé, sont interdits le camping et le caravaning, ainsi que la publicité sous toutes ses formes.

Le domaine de Ripaille est classé depuis le 3 mars 1950 (le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 11 juillet 1942). Le site classé couvre une superficie de près de 200 ha sur la commune de Thonon-les-Bains. Il englobe l'ensemble du territoire intra-muros (139 ha) ainsi que les abords du château à l'ouest.

En pratique

La forêt et l'arboretum : la ville de Thonon-les-Bains est propriétaire des berges du lac et de la partie orientale du site. Le reste du domaine est privé. Un accord entre la famille propriétaire et la ville de Thonon a permis d'ouvrir au public l'arboretum et la forêt suivant des itinéraires précis. **L'entrée se fait par la maison forestière de Ripaille, à l'est du château. L'accès est libre et gratuit** (horaire variable selon les saisons, fermeture en décembre). *Maison forestière de Ripaille : tél. 04 50 26 28 22. Office du tourisme de Thonon-les-Bains : tél. : 04 50 71 55 55 - www.thononlesbains.com*

Le château, la chartreuse et les jardins : les propriétaires organisent **des visites guidées toute l'année** (payantes, horaire variable selon les saisons, fermeture en décembre). Elles peuvent être prolongées par des dégustations des vins réputés de Ripaille. ***La fondation Ripaille***, associant la famille propriétaire, les collectivités locales et l'État, propriétaire du château et de cinq hectares de jardins et de vignes, a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine historique, paysager et naturel de Ripaille. Elle organise de nombreuses **manifestations culturelles** (expositions, concerts, séminaires, etc.). *Fondation Ripaille : tél : 04 50 26 64 44 - www.ripaille.fr*

DIREN Rhône-Alpes
208 bis, rue Garibaldi, 69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 37 48 36 00 - Fax : 04 37 48 36 31
Courriel : diren@developpement-durable.gouv.fr
Internet : http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

Réalisation : Graphies www.graphies.com • Crédits photographiques : Fondation Ripaille, ah-ahpaysagistes, Arboforme • 2009

SITE CLASSÉ
Patrimoine national

« Qui n'a point vu Ripaille
n'a jamais rien vu qui vaille »

Le domaine de **Ripaille**

HAUTE-SAVOIE

Un duc de Savoie et un industriel alsacien

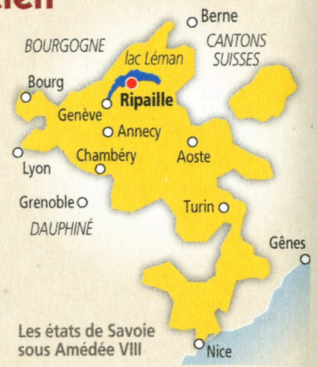

Villa romaine puis forêt de chasse des comtes de Savoie, Ripaille prend une dimension européenne avec Amédée VIII. Premier duc de Savoie et futur pape Felix V, celui-ci fait construire, en 1434, un château à sept tours pour s'y retirer avec six conseillers formant l'Ordre de Saint-Maurice.

Au début du XVII[e] siècle, saint François de Sales établit à Ripaille une communauté de Chartreux. Ils y réalisent de nouvelles constructions mais en seront chassés à la Révolution.

À partir de 1892, un industriel alsacien, Frédéric Engel-Gros acquiert le domaine. Avec l'architecte Charles Schulé, il entreprend une restauration complète des bâtiments mais aussi des jardins, du parc, des berges et de la forêt. Poursuivant son œuvre, son fils André Engel crée l'arboretum en 1930.

Du long bâtiment construit pour Amédée VIII par l'architecte Aymonet Corniaux, flanqué de sept tours, ne subsiste aujourd'hui que la moitié est. Le reste a disparu à la fin du XVIII[e] siècle. L'intérêt des espaces accessibles au public est autant dû aux restaurations et aménagements des bâtiments et des jardins au début du XX[e] siècle par Frédéric Engel-Gros, dans un style Art nouveau, qu'au vestiges plus anciens.

D'après H. Baud

Dans les jardins autour du château et de la chartreuse, l'arbre est aussi fortement présent, mais sous des formes plus « civilisées » : parc, jardins, vergers et alignements mettent en scène les bâtiments, organisent les vues vers les vignes, le lac et les montagnes et créent toute une série de décors pleins de surprises.

L'arbre, roi de Ripaille

La forêt de Ripaille est un ensemble unique en Haute-Savoie. C'est, avec ses 53 ha, l'un des plus grands espaces naturels du Léman. Elle est divisée par des allées en étoile et fut aménagée en futaie pour la production de bois et la chasse. L'essence dominante est le chêne rouvre, accompagné de tilleuls, frênes et charmes. Accueillant une riche faune sédentaire, elle est un refuge essentiel pour les migrateurs. C'est aussi, aux portes même de Thonon-les-Bains, un haut lieu de promenade et de découverte avec ses larges allées, ses arbres pluricentenaires dont le vénérable *chêne Amédée*, son pavillon de chasse ou le mémorial national des Justes de France.

L'arboretum : ses 19 ha furent plantés entre 1930 et 1934 pour des essais d'acclimatation d'essences exotiques. Il est devenu un véritable laboratoire pour les sylviculteurs et les paysagistes. Il abrite une trentaine d'essences de résineux (douglas, mélèze, sapin de Vancouver, pin de l'Himalaya, thuya géant, sequoïa, etc.) et autant de feuillus (noyer noir, chêne rouge d'Amérique, érable sycomore, etc.).

La forêt et l'arboretum ont été gravement touchés par les tempêtes de 1999 et sont en cours de restauration.

Les berges du lac forment une longue bande boisée de plus de deux kilomètres. Elles sont parcourues par le sentier de grande randonnée du littoral du Léman et ponctuées de belvédères sur le lac et la rive suisse.

Faisait-on ripaille à Ripaille ?

Le domaine a toujours été un lieu de production : une ferme, des cultures, un jardin potager, des vergers, des vignes… Et aussi une forge, une scierie, une boulangerie, une chasse, une fauconnerie et… la pêche dans le lac.

Amédée VIII s'y retira pour y mener une vie d'ermite, ce qui n'excluait pas la bonne chère. Depuis, on associe couramment l'expression « faire ripaille » au domaine. D'autant que le cuisinier du duc, Maître Chiquart, a laissé un traité de gastronomie fameux et que le vin de Ripaille est réputé.

Mais l'expression « faire ripaille » est bien antérieure au règne d'Amédée ; elle serait de la même famille étymologique que « se repaître » et « repu »[1] ou viendrait du hollandais « rippen » qui signifie « racler »[2] (les fonds de casseroles, sans doute…). Le nom du domaine, quant à lui, pourrait venir de sa position sur les « rives » du lac (« ripa » en latin) ou des « broussailles » qu'on y trouvait (« rispe » en vieux français).

Amédée est donc peut-être innocent…

1 : La Mésangère, 1821 ; 2 : Larousse, 2008.